

Newsletter Réseau français Villes-Santé

JUILLET-AOÛT 2023

À LA UNE

PUBLICATION DU PLAIDOYER 'FACE À L'URGENCE ET L'AMPLEUR DES ENJEUX SANTÉ-ENVIRONNEMENT, LES VILLES-SANTÉ VEULENT ÊTRE SOUTENUES POUR UN PASSAGE À L'ACTION D'UNE AMPLEUR INÉDITE'.

Cette année, à l'occasion des Rencontres Nationales annuelles, l'ensemble des membres du Réseau français Villes-Santé a tenu à se rassembler sur un sujet majeur pour nos villes, celui du changement climatique, et ses multiples impacts sur la santé. Le constat est alarmant et le Réseau français Villes-Santé en appelle à une plus forte dynamique de coopération entre l'État et les collectivités pour parvenir à mettre en place des actions majeures, massives et à impact concret sur les lieux de vie des citoyens. C'est en ce sens que le Réseau français Villes-Santé partage son plaidoyer, adopté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau, qui s'est tenue le 13 juin dernier à Nice. Les Villes-Santé appellent à un soutien d'une ampleur inédite pour un passage à l'action rapide. Nous comptons sur votre soutien pour essaimer ce plaidoyer au sein de vos réseaux.

En parallèle, a été publié **le rapport annuel 2023 du Haut Conseil pour le Climat 'Acter l'urgence, engager les moyens'** qui dresse une analyse des impacts du changement climatique et des limites de la prévention et de la gestion de crise en France, du suivi des émissions de gaz à effet de serre et des politiques associées, des budgets carbone, des leviers pour l'action climatique nationale et internationale. Le rapport présente également la nouvelle méthode d'évaluation de l'action publique en France, ainsi que des recommandations pour améliorer l'action publique en matière de climat.

Pour accéder au rapport, cliquez ici.

Pour accéder au plaidoyer, <u>cliquez ici</u>.

🞇 LANCEMENT DES INSCRIPTIONS POUR LA JOURNÉE DU 26 SEPTEMBRE À LYON.



Le Réseau français Villes-Santé et la Ville de Lyon organisent en lien avec le groupe de travail sur les 'espèces à enjeux pour la santé et l'environnement dans une approche une seule santé', une journée de travail et d'échanges sur la prise en compte, dans la conception et la gestion des milieux urbains (cours d'écoles, milieux humides, parcs, etc.): de l'écologie des espèces à enjeux, leurs interactions avec l'homme et avec le milieu; de l'influence des facteurs environnementaux, comportementaux et socio-économiques dans ces interactions.

La journée est ouverte aux collectivités, aux acteurs du champ de la santé publique, de la biodiversité, de l'aménagement, de la santé des végétaux, aux services de l'État, aux ARS, aux chercheurs, aux associations, etc.).

Date limite d'inscription : lundi 18 septembre 2023.

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.



Le Réseau français Villes-Santé, avec la Ville de Poitiers et la Ville de Lille, propose un webinaire dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), le lundi 09 octobre 2023, de 14h00 à 15h30. Ouvert à tous sur inscription, le webinaire 'Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale' viendra questionner la place de la santé mentale dans la ville. Un temps de discussion sera consacré aux actions locales qui impactent la santé mentale des habitants, à tous les âges de la vie (programme détaillé à venir).

Nous comptons sur vous pour relayer l'information dans vos réseaux!

Pour vous inscrire, cliquez ici.

WEBINAIRE REPENSER LES ACTIONS DE LA VILLE AU PRISME DE LA SANTÉ MENTALE

09 octobre 2023 de 14h à 15h30



EN CE MOMENT AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

LE GT 'PERTURBATEURS ENDOCRINIENS' S'EST PENCHÉ SUR LA PROBLÉMATIQUE DES PE DANS LES EAUX USÉES ET L'EAU POTABLE.



En complément des obligations règlementaires d'analyse des eaux usées, les membres du GT – copiloté par le secrétariat et les Villes de Paris et Strasbourg – sont revenus en détail sur les rejets de substances, pour ensuite échanger sur les démarches de sensibilisation du grand public et d'accompagnement des professionnels.

LES ÉCHANGES SUR LA 'SANTÉ DANS LES CONTRATS DE VILLE' SE POURSUIVENT.

La dernière réunion a été l'occasion de se pencher spécifiquement sur le sujet de la médiation en santé dans les QPV, notamment à partir d'une présentation de la Ville de Grenoble, sur le travail de ses médiatrices-paires en santé. Le CR sera bientôt disponible en ligne sur l'espace réservé. Les dernières dates de réunions du GT sont prévues à l'automne (cf. 'évènements à venir').

LE GT 'SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR' S'EST RÉUNI LE 04 JUILLET.

6 mois après l'entrée en vigueur des textes faisant évoluer la règlementation, le constat de grande difficulté de mise en œuvre est confirmé. La difficulté, voire l'impossibilité, financière et humaine à suivre en particulier le rythme désormais annuel de l'évaluation des moyens d'aération ainsi qu'à réaliser les mesures à lecture directe de CO2 se profilent au fil des retours des prestataires aux collectivités concernant l'évolution des marchés. Les collectivités menant jusqu'ici la mise en œuvre de la règlementation en régie rejoignent également ces constats. De nouvelles réunions du GT seront programmées à partir du mois d'octobre.

LE GT 'ESPÈCES À ENJEUX DANS UNE APPROCHE UNE SEULE SANTÉ' A ÉCHANGÉ SUR LA THÉMATIQUE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHÊNE.

Lors de la dernière réunion du GT, co-piloté par le secrétariat et la Ville de Lyon, la Ville de Saint-Brieuc a présenté son retour d'expérience et FREDON France a présenté les travaux et ressources de l'observatoire des chenilles processionnaires, qui leur a été confié par la DGS dans le cadre du PNSE4.

LANCEMENT DU GT 'SANTÉ DES ENFANTS, SANTÉ DES JEUNES ET PARENTALITÉ'.

La réunion de lancement est prévue **le 19 septembre de 14h à 15h30.** L'ordre du jour détaillé de la réunion sera disponible à la rentrée.



DE NOUVELLES RÉUNIONS DU GT 'VILLES ET SANTÉ MENTALE' SONT PRÉVUES À PARTIR DU MOIS DE NOVEMBRE'.

À la suite d'une phase de recueil d'actions, de nouveaux temps d'échange du groupe de travail vont être organisés par la Ville de Poitiers, la Ville de Lille et le secrétariat du RfVS. Le premier, qui aura lieu le jeudi 16 novembre en visio de 14h à 15h30, portera sur les actions de sensibilisation en santé mentale et de lutte contre les discriminations. Les informations de connexion et l'ordre du jour seront envoyés à tous les membres du GT.

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

19 septembre - 14h/15h30	Réunion de lancement du GT 'Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité'
21 septembre - 10h/11h30	Présentation du Point Villes-Santé sur l'observation locale en santé
26 septembre - 09h/16h	GT 'Espèces à enjeux dans une approche une seule santé' Journée de travail 'Une seule santé, un défi pour la gestion des milieux urbains' (en présentiel, à Lyon)
09 octobre - 14h/15h30	Webinaire 'Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale' Formulaire d'inscription : https://urlz.fr/n9D9
16 octobre - 10h/16h	Conseil d'administration RfVS
17 octobre - 11h/12h30	GT 'Santé dans les contrats de ville' Enjeux de santé-environnement dans les QPV
18 octobre - 09h30/12h30	Réunion du groupe connexe Sport-Santé sur Ordonnance (en présentiel, à Strasbourg et en visio)
10 novembre - 11h/12h30	GT 'Santé dans les contrats de ville' Articulation des dispositifs locaux de santé (CLS, CLSM, ASV, etc.) et du contrat de ville ; état d'avancement de la future génération de contrats de ville
14 novembre - 14h/15h30	GT 'Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité'
16 novembre - 14h/15h30	GT 'Villes et santé mentale : lutte contre les discriminations et sensibilisation en santé mentale'

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Yannick Nadesan, Président du RfVS, est intervenu le 05 juillet lors de la conférence interministérielle sur la santé et l'environnement à Budapest, lors d'une session dédiée aux actions des villes sur la santé, aux côtés de l'OMS Europe, de la Ville d'Utrecht et du Réseau hongrois des Villes-Santé. Il a rappelé le sens du programme des Villes-Santé et sa mise en œuvre concrète dans les villes en France. Il a également partagé les constats du Réseau sur la nécessité d'une action urgente pour soutenir les villes dans des politiques favorables à la santé et l'environnement, dans un objectif d'équité, analyse partagée par l'ensemble des membres du RfVS dans le dernier plaidoyer réalisé à ce sujet.

Pour accéder au plaidoyer, cliquez ici.

Yannick Nadesan est également intervenu le 07 juillet lors d'une rencontre organisée au Sénat sur le thème 'Collectivités territoriales et santé: le temps des compétences', avec la SFSP et l'association ESPT. Il a été partagé les constats portés par les villes et EPCI sur le partage des responsabilités en lien avec la santé dans sa globalité (accès au soin, politiques de prévention et de promotion en santé), et sur le rôle important joué par les villes en faveur d'une meilleure santé des habitants et d'un meilleur accès au soin.

La Ville de Strasbourg a réuni le groupe connexe 'Sport-Santé sur Ordonnance' du RfVS à Paris le 16 juin. Au cours de cette réunion, l'ouvrage 'Alimentation saine et activité physique : les Villes et Intercommunalités actrices en promotion de la santé', les premiers retours de la mission interministérielle 'Delandre' et l'Union Nationale des Maisons Sport-Santé ont été présentés. En fin de réunion, François Braun, (précédent) ministre de la Santé et de la Prévention, était présent pour rappeler l'importance du développement du Sport-Santé sur le territoire. La prochaine réunion se déroulera le 18 octobre, en présentiel à Strasbourg et en distanciel le matin de l'inauguration de la Maison Sport-Santé dans l'Aile médicale des Bains Municipaux (prévue à 14h30).

Le 23 juin, les actions de santé-environnement portées par le RfVS ont été présentées au sous-groupe 'formation, information, sensibilisation' du Groupe Santé-Environnement, instance chargée du suivi des actions nationales en santé-environnement, en particulier du suivi de la mise en œuvre du PNSE4. La capacité d'apprentissage réciproque entre Villes-Santé et l'importance d'une construction des activités et des documents-ressources 'par les villes et pour les villes' a ainsi été mise en avant.

Le RfVS a participé pendant plusieurs mois à un groupe de travail confié par la DGS au CSTB, visant à contribuer à l'élaboration du guide d'application de la règlementation de la surveillance du confinement de l'air. Ce document s'adresse avant tout aux collectivités ainsi qu'aux propriétaires et exploitants des établissements recevant du public, responsables de la mise en œuvre de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air intérieur.

Pour accéder au guide d'application, cliquez ici.

WHO GUIDELINE 'POLICIES TO PROTECT CHILDREN FROM THE HARMFUL IMPACT OF FOOD MARKETING'.

Les enfants continuent d'être exposés au marketing alimentaire, qui promeut notamment des aliments riches en acides gras, en sucres et/ou en sodium, et qui utilise de nombreuses stratégies pour attirer l'attention des enfants. Le marketing alimentaire a un effet négatif sur les choix alimentaires des enfants, affecte leurs demandes d'achat auprès des adultes et influence le développement de leurs normes en matière de consommation alimentaire. Il est également de plus en plus reconnu comme étant une atteinte aux droits de l'enfant, étant donné son impact néfaste sur plusieurs de leurs droits inscrits dans la Convention des Nations Unies.

Le nouveau guide 'Policies to protect children from the harmful impact of food marketing' fournit alors aux États membres des recommandations pour la mise en œuvre de politiques visant à protéger les enfants de ces stratégies marketing puissantes. Des lignes directrices sur d'autres politiques visant à améliorer l'environnement alimentaire des enfants sont en cours d'élaboration.

Pour accéder au guide, cliquez ici.

'NURTURING CARE FRAMEWORK PROGRESS REPORT 2018-2023'.

Ce nouveau rapport présenté par l'OMS et l'UNICEF souligne la nécessité d'accorder davantage d'attention aux premières années de vie des enfants en augmentant les investissements dans les soins nourriciers, en particulier dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles. Les premières années de la vie d'un enfant offrant la possibilité d'améliorer sa santé, sa nutrition et son bien-être tout au long de sa le rapport rappelle que les premières expériences vécues ont un impact durable : elles influencent la santé, la croissance, l'apprentissage, le comportement, les relations sociales, etc. Aussi, c'est entre la grossesse et l'âge de trois ans que le cerveau se développe le plus rapidement, plus de 80% du développement neuronal se produisant pendant cette période. Pour aller de l'avant, le rapport souligne l'importance de deux nouvelles mesures: l'indice 2030 du développement de la enfance et l'échelle mondiale développement de la petite enfance. Les efforts fournis en faveur de ces mesures visent à terme à favorables environnements des développement de la petite enfance.

Pour accéder au rapport (en anglais), cliquez ici.

L'OMS LANCE UN NOUVEL OUTIL PARTICIPATIF POUR LUTTER CONTRE LA PROMOTION DES PRODUITS NOCIFS POUR LA SANTÉ.

À l'heure où les sociétés de marketing, profitant d'une absence de réglementation, utilisent de manière agressive de nouvelles stratégies en ligne, l'OMS/Europe invite les consommateurs à participer à un projet visant à contrer ces techniques marketing, et ce, pour améliorer la santé de tous. L'OMS/Europe a donc créé un outil qui permet d'entraîner une intelligence artificielle qui, à terme aidera les pays européens à surveiller et à réglementer efficacement la promotion de produits nocifs ciblant principalement les enfants. Sont ainsi visées les publicités pour : les aliments et boissons néfastes pour la santé, l'alcool, les cigarettes et les dispositifs de vapotage, ainsi que les substituts du lait maternel pour nourrissons.

Pour accéder à l'outil, cliquez ici.

7 PERSONNES SUR 10 SONT PROTÉGÉES PAR AU MOINS UNE MESURE DE LUTTE ANTITABAC.

Dans un nouveau rapport, l'OMS met en avant le fait que 5,6 milliards de personnes – 71% de la population mondiale - sont désormais protégées par au moins une mesure de lutte antitabac, soit cinq fois plus qu'en 2007. En 15 ans, le taux mondial du tabagisme est descendu de 22,8% en 2007 à 17% en 2021. Sans cette baisse, l'agence sanitaire mondiale de l'ONU estime qu'il y aurait aujourd'hui 300 millions de fumeurs de plus dans le monde. Ce rapport met alors l'accent sur la protection de tous contre le tabagisme passif, en soulignant que près de 40% des pays disposent désormais de lieux publics intérieurs entièrement non-fumeurs. Les données du rapport 'montrent que, lentement mais sûrement, de plus en plus de personnes sont protégées des méfaits du tabac par les politiques de l'OMS fondées sur des données probantes et sur les meilleures pratiques' Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

Le Dr Ruediger Krech, Directeur de la promotion de la santé à l'OMS rappelle que 'l'OMS exhorte tous les pays à mettre en place toutes les mesures MPOWER pour lutter contre l'épidémie de tabagisme, qui tue 8,7 millions de personnes dans le monde, et à s'opposer aux industries du tabac et de la nicotine, qui font pression contre ces mesures de santé publique'. Pour rappel, ce sont près d'1,3 million de personnes qui meurent chaque année du tabagisme passif.

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.

LES ACTUALITÉS DE LA DGS ET DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

ANNONCE DU PLAN D'ACTION POUR ATTEINDRE 4 000 MSP D'ICI 2027.

À l'occasion d'un déplacement à Sisteron afin d'inaugurer une nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle, Agnès Firmin le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, a annoncé le plan d'action pour la création de 4 000 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) d'ici 2027. Le soutien au développement des MSP est un axe central de la politique du Gouvernement en vue d'améliorer l'accès aux soins dans les territoires.



Mme. La Ministre a dévoilé les 5 axes stratégiques de ce plan ambitieux, également porté par François Braun, (précédent) ministre de la Santé et de la Prévention : susciter l'envie pour l'exercice coordonné auprès des futurs professionnels de santé ; accompagner et soutenir de façon personnalisée les porteurs de projets de MSP ; accompagner financièrement les projets immobiliers des MSP pour construire les 'MSP de demain'; faire des MSP les moteurs de la transformation des soins primaires ; prévenir les risques et soutenir les maisons de santé en difficulté. Ce sont donc de nouvelles solutions qui vont être déployées dans les territoires et qui permettront, avec près de 50 millions d'euros de moyens supplémentaire sur 3 ans, de réussir l'ambition de doter la France d'un large réseau de MSP, apportant ainsi des réponses concrètes aux Français comme à nos professionnels de santé.

Pour accéder au plan d'action, cliquez ici.

LA FRANCE CONFIRME SON ENGAGEMENT AUPRÈS DE L'OMS.



Agnès Firmin Le Bodo a participé à la 7ème Conférence ministérielle sur lα santé l'environnement, organisée par l'OMS/Europe à Budapest du 05 au 07 juillet 2023. 20 ans après la première déclaration de Budapest qui a marqué le lancement du processus européen Environnement et Santé de l'OMS/Europe, les États membres se sont de nouveau mobilisés en signant une nouvelle Déclaration de Budapest. Ils s'engagent ainsi à accélérer l'action dans les domaines suivants : la prise en compte des conséquences du changement climatique, de la pollution environnementale, de la dégradation des sols et de la perte de biodiversité sur la santé humaine, animale et végétale ; le redressement des systèmes de santé postpandémie de Covid-19, en favorisant une transition écologique et énergétique durable.

Lors de son déplacement à Budapest, Agnès Firmin Le Bodo s'est également entretenue avec la Dre Maria Neira, directrice du département Santé et Environnement de l'OMS. Elle a, à cette occasion, confirmé le soutien de la France à plusieurs initiatives internationales liant santé et environnement : adhésion à l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé, participation à la journée dédiée à la Santé lors de la COP 28, participation à la conférence mondiale sur la pollution de l'air et la santé.

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.
Pour accéder à la déclaration de Budapest, <u>cliquez ici</u>.

RECOMMANDATIONS ALIMENTAIRES DES 4-17 ANS.



Les enfants et les adolescents doivent-ils manger la même chose que les adultes ? Quelles portions donner au fur et à mesure qu'ils grandissent ? Afin de répondre aux interrogations générées par le sujet de l'alimentation des enfants et des adolescents, Santé publique France publie de nouvelles recommandations et propose des clés sur l'adaptation des portions selon l'âge et sur les habitudes de consommation favorables à la santé pour chaque famille d'aliments.

Pour accéder aux recommandations, cliquez ici.

DES MESURES DE LUTTE ANTITABAC FINANCIÈREMENT EFFICACES.

Avec le soutien de Santé publique France, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a publié un rapport sur le retour sur investissement de la politique de lutte contre le tabagisme mise en œuvre en France entre 2016 et 2020. Les résultats montrent un rendement moyen estimé à 4 euros pour chaque euro investi dans des actions de prévention efficaces. Ces résultats plaident le soutien de l'engagement dans la lutte contre le tabagisme en France et à l'international. Le rapport qui inclut une évaluation des principales mesures du Programme national de lutte contre le tabagisme (l'augmentation progressive du prix du tabac, la mise en place du paquet de cigarettes neutre ou standardisé, le remboursement des substituts nicotiniques et le dispositif annuel Mois sans tabac,) montre que si ces dernières étaient maintenues sur la période 2023-2050, elles permettraient d'éviter environ 4 millions de cas de maladies chroniques et d'économiser 578 millions d'euros de dépenses en santé annuelles.

évaluation L'OCDE a également réalisé une économique du Mois sans tabac, dispositif de marketing social incitant à l'arrêt du tabagisme, organisé tous les ans en novembre depuis 2016 par Santé publique France. À l'horizon 2050, Mois sans tabac permettrait d'éviter : 241 000 cas d'infections 000 respiratoires basses, 44 bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO) et 28 000 cas de cancers

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ENABEE.

Santé publique France a publié le 20 juin dernier, les tous premiers résultats d'Enabee, une étude nationale inédite sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans scolarisés en France métropolitaine. Obtenus en croisant les informations émanant de 3 sources - parents, enseignants et enfants -, ils montrent que 13% des enfants de 6-11 ans scolarisés du CP en CM2 présentent au moins un trouble probable de santé mentale (trouble émotionnel, trouble oppositionnel ou trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité).

Le taux de prévalence est du même ordre de grandeur que ceux observés dans d'autres pays en Europe sur la même tranche d'âge en 2010 et 2017 ; sachant que les troubles émotionnels sont plus fréquents chez les filles et les troubles du comportement plus fréquents chez les garçons. Ces premiers indicateurs de référence, qui s'enrichiront de nouvelles analyses dans les prochains mois, vont permettre à moyen long terme de suivre l'évolution indicateurs, d'évaluer l'impact d'événements (infectieux, environnementaux...) sur la santé mentale et le bien-être des enfants cibles et d'étayer des actions de prévention et de promotion de la santé en vue de créer des environnementales favorables à leur épanouissement.

Pour accéder aux résultats de l'enquête, cliquez ici.

NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE COMEDE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS.

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés du 20 juin, Santé publique France a publié avec le Comede (Comité pour la santé des exilés), la 5e édition du 'Guide pratique pour les professionnels' et plusieurs supports d'information multilingues destinées aux personnes migrantes. Ce guide, édité depuis 1997, propose des réponses aux problèmes de santé les plus fréquemment rencontrés par les personnes exilées. La version 2023 a été entièrement revue et actualisée, et est composée de quatre parties - repères, droits et accompagnement, accès aux soins, soins et prévention – dont les informations théoriques et pratiques sont complémentaires pour les différents lecteurs : professionnels de santé, du social, de l'accompagnement juridico-administratif, bénévoles, etc. Le format hybride de cette nouvelle édition (print et web) se veut être au plus près des besoins des professionnels avec : un ouvrage de référence disponible à la commande et en téléchargement et le site internet comede.org utile pour les interventions sur le terrain.

Pour accéder aux ressources, cliquez ici.

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

• L'Agence nationale du Sport lance l'appel à projets 'Cours d'écoles actives et sportives'. Dans le cadre du lancement du programme 'cours d'écoles actives et sportives', co-construit avec Paris 2024 et le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, l'Agence nationale du Sport finance pour 1M€ (5 000€ par projet éligible), la réalisation de traçages ludiques et sportifs dans 200 cours d'écoles élémentaires en 2023. Ce dispositif, réservé aux collectivités territoriales labellisées 'Terre de jeux', 'Villes actives et sportives' ou 'Action cœur de ville', a pour objectif de développer les activités motrices, physiques et sportives, tout en favorisant une appropriation moins genrée de ces espaces. Les candidatures sont ouvertes jusqu'en novembre 2023 (les dossiers seront étudiés par ordre de dépôt).

Pour plus d'informations, cliquez ici.

• La DGOS précise les modalités de mise en œuvre par les ARS de l'appel à projets 2023 pour le renforcement de l'offre de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. 25M€ y sont dédiés au niveau national, mais l'appel est régionalisé. L'objectif de l'appel à projets est de renforcer l'offre de psychiatrie périnatale, de l'enfant et l'adolescent là où elle est insuffisante, et d'améliorer l'accessibilité des soins et le parcours de soins, de la périnatalité jusqu'à la fin de l'adolescence, ainsi que la transition vers l'âge adulte et la psychiatrie adulte. Le texte précise alors les grandes orientations, les modalités d'appel à projets et de sélection par les agences, ainsi que la répartition des financements par région.

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.

 Appel à témoignages 'Les coordinateur.rices de dynamiques territoriales de santé'. Si vous êtes coordinateur.rice d'une dynamique territoriale de santé (ASV, CLS, CLSM) et souhaitez partager votre expérience et vos réflexions sur l'évolution de vos missions, du projet territorial de santé que vous portez, etc., répondez à l'appel à témoignages lancé par Fabrique Territoires Santé, jusqu'au 27 octobre 2023.

Pour plus d'informations, cliquez ici.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MOBILITÉS.

L'ADMA et l'Onaps publie l'étude 'Marche, vélo et sport-santé: vers de nouvelles alliances dans les territoires' et étudie les liens entre les mobilités actives et les dispositifs de sportsanté. Ce document s'adresse aux acteurs du monde sanitaire qui souhaitent en savoir davantage sur les actions de promotion de la marche et du vélo portées par des acteurs associatifs et sportifs, ainsi qu'aux associations de promotion des mobilités actives désireuses de s'investir plus amplement auprès des malades chroniques et des publics avec des facteurs de risques sanitaires.

Pour accéder à l'étude, cliquez ici.

• La Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors) et l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps) se sont associés pour réaliser une enquête nationale sur la pratique d'activités physiques et sportives et la sédentarité des personnes en situation de handicap vivant hors établissements médico-sociaux en France : initiative soutenue par le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, le Comité Paralympique et Sportif Français et l'Agence nationale du Sport. Grâce à la mobilisation de 300 structures spécialisées, 656 personnes situation de handicap âgées de 20 à 59 ans et présentant tous types de handicap ont répondu à l'enquête dans 5 départements sélectionnés.

Pour retrouver le rapport détaillé, <u>cliquez ici</u>.

 Le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques et l'Onaps organisent le 16 novembre 2023, une journée de colloque 'Activités physiques et sportives et sédentarité des personnes en situation de handicap' en visioconférence avec l'expertise de deux pôles ressources nationaux ministériels : Sport Santé Bien-Être (PRNSSBE) et Sport Handicaps (CESH).

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.

• Le Club des villes et territoires cyclables et marchables publie le guide 'À vélo et à pied dans les quartiers prioritaires'. Ce guide donne des conseils, des exemples de terrain, des données nationales et des ressources pour agir localement en faveur des mobilités actives dans les quartiers de la politique de la ville (QPV).

Pour accéder au guide, cliquez ici.

ADDICTIONS.

• Devenez ville partenaire du Dry January 2024!

Les supports de communication pour la campagne Dry January 2024 sont disponibles sur le site officiel dryjanuary.fr. Pour rappel, le Dry January s'appuie sur une démarche collective regroupant une diversité d'acteurs parmi lesquels les collectivités locales peuvent s'impliquer pour incarner, au plus près des habitants mais également en direction de leurs agents, une campagne nationale de santé publique portée par le monde associatif. Comme les Villes de Grenoble, Nantes, Paris et Toulouse, rejoignez le mouvement en devenant ville partenaire du Dry January.

Pour accéder au document cadre, <u>cliquez ici</u>. Pour accéder au guide, <u>cliquez ici</u>.

ALIMENTATION.

• La Banque des Territoires organise une rencontre hybride sur la thématique 'Transition alimentaire et cohésion sociale : comment repenser notre système alimentaire pour le rendre plus inclusif ?'. Il sera l'occasion de rappeler le lien entre les enjeux de cohésion sociale et territoriale et la transition agricole et alimentaire. Les échanges porteront notamment sur les conditions de travail et de rémunération des agriculteurs, sur l'accès pour tous à une alimentation de qualité et sur le développement de projets inclusifs au service de la transition agricole et alimentaire. La rencontre aura lieu le jeudi 23 novembre 2023 de 16h30 à 18h00.

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.

CLIMAT ET ENVIRONNEMENT.

 Fin juillet, la Commission européenne a adopté un nouvel ensemble de lignes directrices pour aider les États membres à mettre à jour leurs politiques d'adaptation au changement climatique.

Pour accéder au rapport (en anglais), cliquez ici.

🔳 DONNÉES EN SANTÉ.

 L'Assurance Maladie met à disposition un nouvel outil interactif en open data ('Data professionnels de santé libéraux) pour mieux connaître et faire connaître l'activité des professions de santé libérales en France.

Pour accéder à l'outil, cliquez ici.

ENFANCE, JEUNESSE.

Début juin, la député Madame Claudia Rouaux présentait, au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de loi de finances, un avis relatif au sport, à la jeunesse et à la vie associative. À cette occasion, elle a énuméré 13 propositions pour promouvoir l'activité physique et lutter contre les comportements sédentaires.

Pour accéder à l'avis, cliquez ici.

• Épitomé, publication de la Fnors et des ORS, consacre son nouveau numéro à la santé des jeunes. Depuis leur création, les ORS se sont attachés à décrire et suivre les différents enjeux de santé chez les jeunes, dans le cadre de diagnostics et tableaux de bords territoriaux, mais également à travers la réalisation de travaux d'observation et d'évaluation thématiques s'appuyant sur des sources de données, méthodologies et partenariats variés.

Pour accéder à la publication, cliquez ici.

• L'Ademe publie un nouveau volet de son rapport 'Le dialogue intergénérationnel sur l'environnement'. Réalisée avec l'institut de sondage OpinionWay, cette étude quantitative et qualitative a plusieurs enjeux : identifier le degré de connaissance des sujets environnementaux des jeunes âgés de 15 à 25 ans, recenser leurs pratiques en ce domaine et cerner les contours de la transmission de ces préoccupations, gestes et pratiques dans le cercle familial, en particulier avec leurs parents et leurs grands-parents.

Pour accéder aux résultats de l'étude, <u>cliquez ici</u>.

• Le député Robin Reda publie un rapport d'information sur la médecine scolaire et la santé à l'école. D'après Robin Reda, la médecine scolaire est dysfonctionnelle. Aussi, il relève que obligatoires ne dépistages sont pas systématiquement réalisés, et déplore 'des actions d'éducation à la santé dispersées et non coordonnées'. Face à ces difficultés, le député formule 18 recommandations avec un accent porté sur la prise en charge psychologique 'des élèves en situation de mal-être ou de détresse psychologique'.

Pour accéder au rapport, cliquez ici.

• L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) publie 'les chiffres clés de la jeunesse 2023'. Ce recueil est le fruit d'une collaboration avec les services statistiques ministériels, l'INSEE et les organismes publics producteurs de données sur la jeunesse. Il propose aux acteurs de la jeunesse et au grand public de mieux connaître les spécificités des 15-29 ans en mobilisant les dernières données disponibles dans des domaines aussi variés que la démographie, l'éducation, l'emploi, l'engagement et la participation, les loisirs, le sport, la culture, la justice ou encore la santé.

Pour accéder au recueil, cliquez ici.

(Le précédent) ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye a saisi le 23 juin dernier, le Conseil supérieur des programmes pour qu'il élabore, pour chaque niveau d'enseignement, une proposition de programme précisant les thèmes et les notions qui devront être abordés. Structuré par cycles, ce programme sera adapté à chaque niveau afin de couvrir les trois champs de l'éducation à la sexualité : biologique, psycho-émotionnel et juridique et social. Sur la base de ce programme, des ressources pédagogiques seront élaborées afin d'accompagner les personnels de l'Éducation nationale dans sa mise en œuvre. Un plan de formation ambitieux sera déployé durant l'année scolaire 2023-2024.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS.

• Co-organisé par le Réseau Environnement Santé, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, avec le soutien financier de l'Agora Strasbourg Capitale Européenne, le colloque 'Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens : Quels enjeux sanitaires ? Quels leviers pour les collectivités locales en France ?' aura lieu le 22 novembre à Strasbourg, de 09h à 17h30. Ce colloque s'adresse principalement aux collectivités signataires de la charte VTSPE mais sera plus largement ouvert en lien avec le Réseau français Villes-Santé (RfVS), le réseau Élus Santé Publique et Territoires (ESPT) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.

🔳 PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

• Les actes et les présentations de la 3e édition du colloque 'Lieu de santé promoteur de santé' sont disponibles en ligne. Organisée par le RESPADD, en partenariat avec les Hospices civils de Lyon et l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes, cette édition a exploré la thématique de l'environnement et de la promotion de la santé.

Pour accéder aux actes et présentations, cliquez ici.

• Le nouveau numéro de La Santé en action est consacré à la 'Prévention et promotion de la santé chez les 40-55 ans'. Ce numéro spécial présente un état des connaissances scientifiques sur les déterminants et l'état de santé des 40-55 ans. Puis il explore ce qui peut être mis en œuvre au profit de la santé des quadras et quinquas, ces 'invisibles' des schémas de prévention et de santé publique. Une trentaine de scientifiques et de professionnels de terrain ont apporté leur contribution.

Pour accéder à la publication, cliquez ici.

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

• Dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur au 1er janvier 2023 relatives à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public le CSTB élaboré Guide sensible, a un d'application pour la surveillance confinement de l'air, en collaboration avec un groupe de travail et sous la direction de la Direction générale de la santé. Il fournit les conditions de mise en œuvre de la mesure à lecture directe du CO2 dans le cadre de l'évaluation des moyens d'aération et les actions à entreprendre en cas de dépassement des valeurs seuils de 800 et 1500 ppm. Il donne également des éléments de gestion pour des valeurs d'indice de confinement élevés dans le cadre des campagnes de mesures mises en œuvre lors d'étapes clés de la vie du bâtiment.

Pour accéder au guide, <u>cliquez ici</u>.

• L'Anses consacre le Cahier de la recherche n°21 à la thématique 'Air et santé – comprendre où en est la recherche'. En réponse aux besoins de recherche, l'un des projets présentés dans ce numéro propose de développer un nouvel indicateur pour évaluer les teneurs en platinoïdes dans l'environnement et trois s'intéressent aux mécanismes d'action par lesquels les polluants atmosphériques affectent notre santé.

Pour accéder au numéro, cliquez ici.

• L'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air vient de publier un nouveau livret thématique destiné aux pollens, projet qui est soutenu par le Ministère de la Santé et de la Prévention. Le livret 'Air & pollens' met en avant différentes approches et outils mis en place par des villes, des agglomérations, des acteurs de la qualité de l'air et de surveillance des pollens, pour que d'autres puissent s'en inspirer et développer à leur tour une approche croisée air-santé-végétalisation des espaces urbains. À noter que la journée nationale de la qualité de l'air aura lieu le 14 octobre 2023.

Pour accéder à la publication, cliquez ici.

Pour la première fois, l'État est condamné à indemniser des victimes de la pollution de l'air.
 Le jugement du tribunal administratif de Paris en faveur des parents de deux enfants malades, fait suite à une précédente décision dans le même dossier. En février 2022, la faute de l'État avait été retenue pour ne pas avoir engagé les mesures nécessaires pour éviter les pics de pollutions.

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports et Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé ont tenu, à l'occasion du second comité ministériel sur les Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m), une conférence de presse commune, le 10 juillet dernier. Les ministres ont ainsi présenté les nouvelles données de la qualité de l'air pour 2022 dans les principales agglomérations françaises.

Pour plus d'informations, cliquez ici.

🚄 SANTÉ MENTALE

 Dans une vidéo YouTube, Psycom propose des conseils pour aborder la santé mentale avec des enfants, des jeunes et des adultes. De son expérience en animation de groupe pour Psycom, Anne Nomblot a tiré des conseils qu'elle partage, afin que le plus grand nombre puisse aborder la santé mentale avec des personnes de tous les âges.

Pour accéder à la vidéo, <u>cliquez ici</u>.

• Début juillet, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a adopté à l'unanimité, un rapport relatif à la santé mentale des femmes (Mmes Pascale Martin et Anne-Cécile Violland, corraporteures). Les rapporteures ont voulu, par ce rapport, 'amener à une prise de conscience collective de la spécificité des femmes en matière de santé mentale et de l'enjeu sociétal majeur que celle-ci représente'. Fortes de ces constats et après avoir mené plus d'une trentaine d'auditions d'associations d'usagers, de santé, et d'associations professionnels accompagnant les femmes, les rapporteures formulent 24 recommandations pour améliorer la prise en charge spécifique de la santé mentale des femmes articulées autour de trois axes : déconstruire les stéréotypes, lutter contre les inégalités et restaurer l'image de soi ; former les professionnels et sensibiliser le public ; prévenir, dépister, prendre en charge.

Pour plus d'informations, cliquez ici.

SANTÉ PUBLIQUE

 Pour la troisième année consécutive, l'Institut national du cancer publie le 'Panorama des cancers en France'. Document de référence sur les données des cancers, l'édition 2023 regroupe en trois chapitres les chiffres les plus récents.

Pour accéder au document, cliquez ici.

• Dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, l'Institut national du cancer crée le Club 'Collectivités territoriales et prévention des cancers' : le Club a vocation à constituer un cadre d'échange de pair-à-pair, et de coopération avec les acteurs nationaux et le monde de la recherche. Il s'appuie sur une méthode nouvelle pour construire des solutions locales, adaptées aux réalités du terrain et contribuant aux objectifs nationaux. L'Institut travaille également sur la production d'outils transversaux 'clés en main', qui repose sur la mise à disposition pour toutes les collectivités d'une boîte à outils. À terme, cette dernière a pour objectif de contenir des quides méthodologiques, des supports d'aide à la décision, de nouveaux outils comme un guide des aides financières. Des appels à projets seront aussi lancés. pour le développement d'environnements favorables à la santé ou le déploiement d'actions de prévention.

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.

 La SFSP a mis en ligne la première version du programme complet du congrès 'Santé publique et Territoires. Des concepts à l'action', qui aura lieu du 04 au 06 octobre à Saint-Etienne.

Pour accéder au programme, cliquez ici.

• La Commission européenne lance sa campagne de lutte contre les stéréotypes de genre. Avec le hasthag #EndGenderStereotypes, la Commission européenne lance une campagne sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser aux inégalités créées par les stéréotypes de genre sur les femmes comme sur les hommes. Par cette dernière, la Commission européenne entend promouvoir l'égalité femme-homme et créer une société plus inclusive et plus libre pour tous.

Pour plus d'informations, <u>cliquez ici</u>.

SANTÉ SEXUELLE

• L'Inspection générale des affaires sociales publie le rapport 'Organisation des structures de prévention et de prise en charge en santé sexuelle'. Le rapport analyse la question de la santé sexuelle à travers les structures spécialisées chargées de sa mise en œuvre, en complément de l'offre de prévention et de soins de droit commun, en cabinet libéral ou en établissement de santé.

Pour accéder au rapport, cliquez ici.

🔳 URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

• Plante & Cité publie une version actualisée du guide 'Conception écologique d'un espace public paysager'. L'objectif de ce guide est de concilier qualité du paysage et enjeux écologiques (sols, eau, biodiversité, bilan carbone...), avec des réponses particulières pour chaque site (en fonction de ses caractéristiques et des usages souhaités).

Pour accéder au guide, cliquez ici.

• Le Cerema propose une série de fiches pratiques sur des projets de réaménagement des cours d'écoles pour qu'elles soient plus résilientes et mieux adaptées aux évolutions du climat. Les deux premières fiches, qui portent sur l'opération menée dans une école maternelle de Saint-Cloud et le réaménagement d'une école primaire de Libourne sont disponibles.

Pour accéder aux fiches pratiques, cliquez ici.